

FICHE TECHNIQUE

Code article : CG334462

PASTILLES SEL REGENERANT ADOUCISSEUR D'EAU

DESCRIPTION

**SAC 25KG SEL ADOUCISSEUR D'EAU
PASTILLES REGENERANT**



AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION

- Pastilles de sel pour adoucisseurs d'eau destinée à la consommation humaine, agricole et industrielle
- Dénitratation de l'eau destinée à la consommation humaine, agricole et industrielle
- Déferrisation destinée à la consommation humaine, agricole et industrielle
- Adapté pour les collectivités, industries, hôpitaux

CARACTÉRISTIQUES

CONFORME AUX NORMES EN 973 QUALITÉ A ET EN 14805 TYPE 1

pH : /

Aspect : Pastille cylindrique

Couleur : Blanc

Parfum : /

Contenance: 25 kg

CONDITIONNEMENT : Carton de 1 U – Palette de 40 U

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

UTILISATION :

Chlorure de sodium

No. CAS : 7647-14-5

No. EINECS : 231-598-3

Produit conforme à la norme EN 973 Qualité A et à la norme EN 14805 type 1

Les pastilles de sel pour adoucisseurs d'eau sont composées d'un sel de très haute pureté et exempt de tout élément nuisible ou incrustant pour les résines échangeuses d'ions.

Adoucissement de l'eau destinée à la consommation humaine et de l'eau à usage agricole ou industriel.

Dénitratation de l'eau destinée à la consommation humaine et de l'eau à usage agricole ou industriel.

Génération électrochimique de chlore dans l'eau destinée à la consommation humaine utilisant des techniques non membranaires.

Déferrisation de l'eau destinée à la consommation humaine et de l'eau à usage agricole ou industriel

STOCKAGE :

Les produits sont conditionnés dans des sacs polyéthylène thermosoudés. Le houssage des palettes est effectué à l'aide de polyéthylène basse densité. Les produits doivent être stockés dans un local sec et à l'abri du soleil ainsi que dans des conditions d'hygiène excluant tout risque de contamination.

Conserver dans son emballage d'origine fermé, à l'abri des températures extrêmes.

LEGISLATION :

Certification : Marque NF 406 - Appareils de traitement d'eau.

Norme EN 973 Qualité A : Chlorure de sodium utilisé pour la régénération des résines échangeuses d'ions – Produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine.

Norme EN 14805 (sel sec type 1) : Chlorure de sodium pour la génération électrochimique de chlore utilisant des technologies non membranaires – Produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine.

Qualité Alimentaire : le sel utilisé répond à la norme STAN 150-1985 du Codex Alimentarius.

Les pastilles de sel, exclusivement composées de sel, ne sont pas concernées par le Règlement REACH entré en vigueur le 1er Juin 2008.

Mis à jour le 11 janvier 2021

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>